



**BIOSMART
14/22KW**

BÛCHES

2022

**Notre métier,
le chauffage BIOMASSE**

QUANTITATIVE



MA PRIME RÉNOV'

Nouvelle formule depuis le 15 Avril 2022. Cette prime permet de bénéficier d'une subvention allant jusqu'à **15 000 €** en fonction de la catégorie de revenu du ménage.

Elle est valable pour toutes les chaudières Guntamatic.

Une seule adresse : www.maprimerenov.gouv.fr pour toutes vos démarches.



LE CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ENERGIE (CEE)

Appelée également prime énergie, elle permet de bénéficier d'une subvention allant de **2 500 €** sans conditions de revenus à **4 000 €** pour les revenus les plus modestes.

Lancée par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable en 2017, elle a pour objectif d'accélérer la transition énergétique en aidant les ménages à remplacer des chaudières énergivores et polluantes, et à terme faire des économies sur leur consommation.



ÉCO PRÊT À TAUX 0%

Il permet de financer vos travaux liés à l'économie d'énergie, notamment à l'installation d'une chaudière biomasse, plus écologique et moins consommatrice d'énergie.

Ce prêt est accessible sans conditions de ressources et cumulable avec le MaPrimeRénov' et les Certificat d'Économie d'Énergie (CEE), et peut aller jusqu'à **30 000€**.

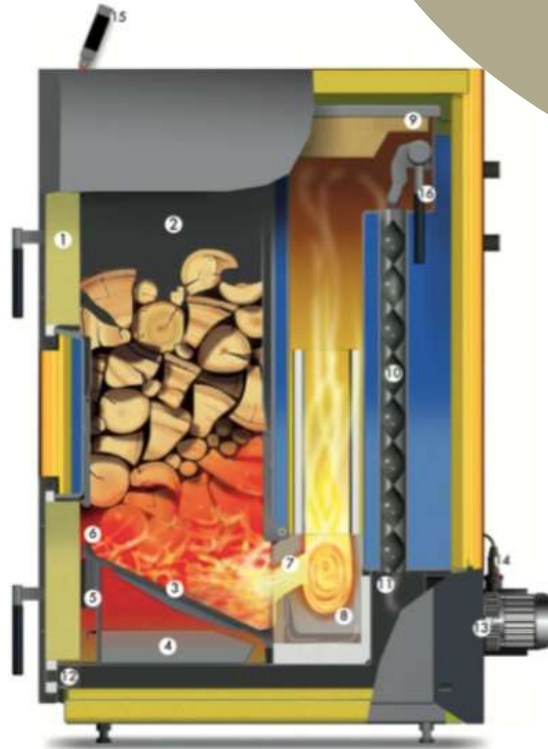
Aides financières à destination des particuliers pour l'installation d'une chaudière à bois Guntamatic



		Ménages Très Modeste Profil Bleu			Ménages Modeste Profil Jaune			Ménages Intermédiaires Profil Violet			Ménages Aisés Profil Rose			
		Pers	Hors Ile de France	Ile de France	Pers	Hors Ile de France	Ile de France	Pers	Hors Ile de France	Ile de France	Pers	Hors Ile de France	Ile de France	
		1	15 262 €	21 123 €	1	19 565 €	25 714 €	1	29 148 €	38 184 €	1	> 29 148€	> 38 184€	
		2	22 320 €	31 003 €	2	28 614 €	37 739 €	2	42 848 €	56 130 €	2	> 42 848 €	> 56 130€	
		3	26 844 €	37 232 €	3	34 411 €	45 326 €	3	51 592 €	67 585 €	3	> 51 592€	> 67 585€	
		4	31 359 €	43 472 €	4	40 201 €	52 925 €	4	60 336 €	79 041 €	4	> 60 336€	> 79 041€	
		5	35 894 €	49 736 €	5	46 015 €	60 546 €	5	69 081 €	90 496 €	5	> 69 081€	> 90 496€	
		Par personne supplémentaire	4526€ en +	6253€ en +	Par personne supplémentaire	5797 en +	7613 en +	Par personne supplémentaire	8 744€ en +	11 455€ en +	Par personne supplémentaire	8 744€ en +	11 455€ en +	
Aides financières cumulables		Prime coupe de Pouce	MaPrimeRénov'	Total	Prime coupe de Pouce	MaPrimeRénov'	Total	Prime coupe de Pouce	MaPrimeRénov'	Total	Prime coupe de Pouce	MaPrimeRénov'	Total	
Remplacement de tout mode de chauffage (électrique, pompe à chaleur, biomasse, géothermie...)	Par une chaudière à granulés ou à bois déchiqueté	H1 : 500€ H2 : 409€ H3 : 318€	11 000,00 €	-	H1 : 250€ H2 : 204€ H3 : 159€	9 000,00 €	-	H1 : 250€ H2 : 204€ H3 : 159€	5 000,00 €	-	0	0	-	
	Par une chaudière à Bûches		9 000,00 €	-		6 500,00 €	-		4 000,00 €	-	0	0	-	
Remplacement d'une chaudière fioul, gaz ou charbon (hors condensation)	Par une chaudière à granulés ou à bois déchiqueté		4 000,00 €	11 000,00 €	15 000,00 €	4 000,00 €	9 000,00 €	13 000,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €	7 500,00 €	2 500,00 €	0	2 500,00 €
	Par une chaudière à Bûches		4 000,00 €	9 000,00 €	13 000,00 €	4 000,00 €	7 500,00 €	11 500,00 €	2 500,00 €	4 000,00 €	6 500,00 €	2 500,00 €	0	2 500,00 €
Forfait Rénovation globale (bouquet de travaux)													3 500,00 €	
Forfait BONUS passoire énergétique (si classe F ou D)				1 500,00 €			1 500,00 €			1 000,00 €			500,00 €	
Forfait BONUS Bâtiment Basse Consommation				1 500,00 €			1 500,00 €			1 000,00 €			500,00 €	
Audit Énergétique				500€ (copro : 250€/log)			400€ (copro : 200€/log)			300 €			-	
Raccordement réseaux de chaleur				1200€ (copro : 400€/log)			800€ (copro : 300€/log)			400€ (copro : 300€/log)			-	
Dépose cuve à fioul				1200€ (copro : 400€/log)			800€ (copro : 300€/log)			400€ (copro : 300€/log)			-	

BIOSMART

14 / 22 kW



La chaudière à bûches BIOSMART est une chaudière moderne de petite puissance (14 kW ou 22 KW). Cette chaudière offre une modularité importante qui permet de garantir votre confort mais aussi d'optimiser le rendement.

La Biosmart propose des dimensions compactées vous permettant de l'insérer facilement dans votre habitation. Elle dispose d'un grand confort de chauffe et de nombreuses technologies optimisant le confort et la flexibilité d'utilisation.

Grâce à sa solide fabrication en fonte et à sa chambre de combustion cyclonique, la chaudière à bois bûches Biosmart se caractérise par une durée de vie particulièrement longue.

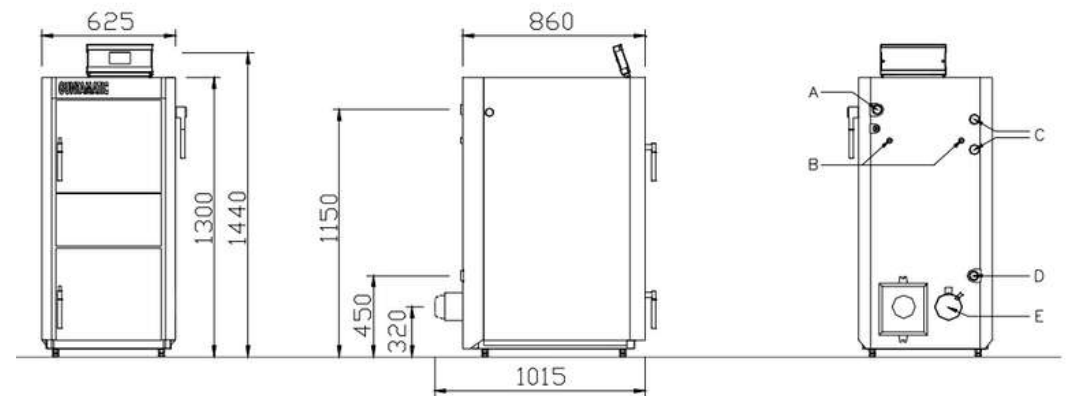
Côtes chaudière

BIOSMART

1. Porte de chargement avec canal d'évacuation
2. Chambre de chargement avec chemisage de protection
3. Grille en fonte très chaude
4. Tiroir à cendres
5. Moteur d'air primaire et d'air secondaire
6. Air primaire
7. Air secondaire
8. Chambre de gazéification haute température
9. Couvercle de nettoyage

10. Échangeur de chaleur tubulaire (BIOSMART 22 avec turbulateurs)
11. Zone de séparation des poussières
12. Canal de nettoyage
13. Ventilateur d'aspiration
14. Sonde lambda
15. Unité de commande tactile
16. levier de commande du nettoyage (BIOSMART 22)

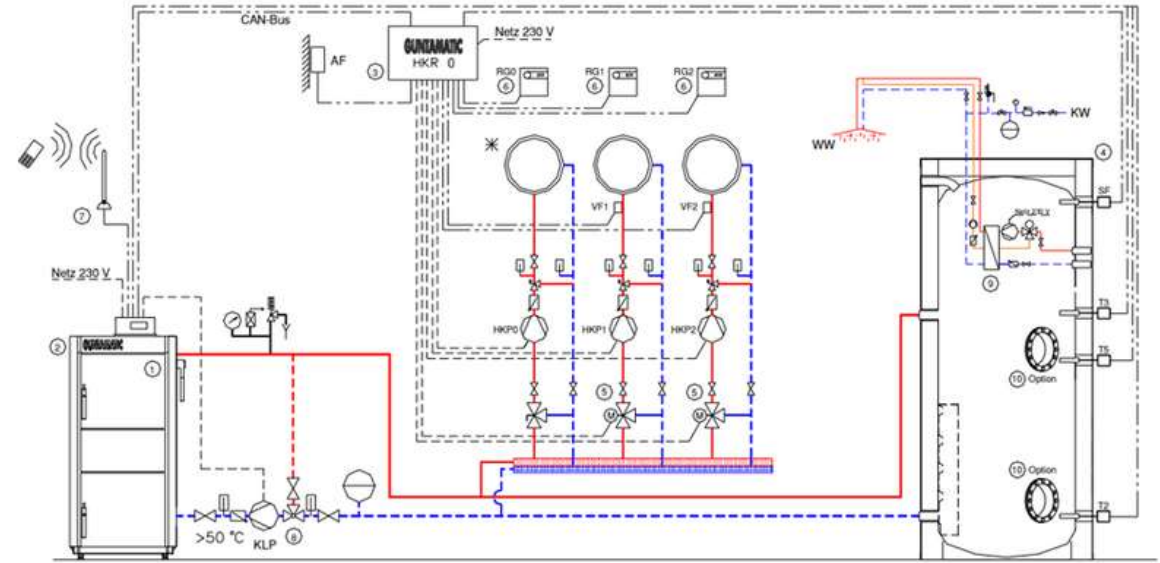
régulation murale climatique pour circuits mélangés possible en option



Caractéristiques technique

TYPE	BIOSMART 14	BIOSMART 22*	
Puissance calorifique	14,0	21,6	kW
Classe d'efficacité énergétique	A+	A+	
Largeur de la chaudière	625	625	mm
Hauteur de la chaudière	1460	1460	mm
Profondeur de la chaudière	1085	1085	mm
Compartment à combustible	100	100	litre
Largeur de l'espace de chargement	370	370	mm
Profondeur du foyer de combustion	300	300	mm
Volume d'eau	100	100	litre
Pression de service max.	3	3	bar
Poids de transport env.	400	410	kg
Départ et retour	5/4	5/4	pouce
Hauteur de bride départ	1150	1150	mm
Hauteur de bride retour	450	450	mm
Hauteur raccord tube de fumée (sans coude)	320	320	mm
Diamètre du tube de fumée	130	130	mm
Besoin de tirage de cheminée	0,10	0,15	mbar
Dimensions chaudière sans isolation :			
Largeur	595	595	mm
Hauteur	1235	1235	mm
Profondeur	830	830	mm
Raccordement électrique	230 V / 13 A	230 V / 13 A	

Schéma hydraulique



Rendement

	14kw	22kw
% de charge	100%	100%
Rendement de la chaudière	91.00%	91.20%
ETAS	90.30%	91.50%
Classe de régulateur	IV	IV

Émissions

	14kw		22kw	
	10% d'O2	11% d'O2	10% d'O2	11% d'O2
Emissions de poussière	9	6	43	32
Emissions de CO	160	116	128	93
Emissions de NOx	185	134	246	90
COV	8	6	4	4

NOUS CONTACTER

info@guntamatic.fr

03 88 95 81 38

